RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 06036
Numéro SIREN : 808 912 364
Nom ou dénomination : 2S2P

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 30346

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°30346 en date du 24/07/2017

SOFIMEC

EXPERTISE • AUDIT • GESTION • CONSEIL

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
24 JUIL. 2017
DEPOT N° 30346

2S2P

Numéro SIRET : **80891236400029**

2 ALLEE D'ISSY
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Etats financiers au 31/12/2016

Sommaire

Bilan 1
ACTIF 1
Actif immobilisé 1
Actif circulant 1
PASSIF 2
Capitaux Propres 2
Provisions pour risques et charges 2
Emprunts et dettes 2
Compte de résultat 3
Annexes 5
Bilan détaillé 13
ACTIF 13
Actif immobilisé 13
Actif circulant 13
PASSIF 14
Capitaux Propres 14
Provisions pour risques et charges 14
Emprunts et dettes 14
Compte de résultat détaillé 15
Dotations Immobilisations 17
Liasse IS RN 18

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	7 500		7 500	7 500
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	275	17	258	
Autres immobilisations corporelles	648	249	400	529
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	116 000	116 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 239		1 239	1 239
TOTAL (I)	**118 162**	**116 265**	**1 897**	**1 768**
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	25 363		25 363	48 890
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	85		85	16
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 111		2 111	2 040
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	749		749	3 152
TOTAL (II)	**28 308**		**28 308**	**54 097**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	**153 970**	**116 265**	**37 705**	**63 366**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 68 500)	76 000	96 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-211 644	
Résultat de l'exercice	-8 939	-231 643
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**-144 583**	**-135 643**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	100 800	100 800
TOTAL (III)	**100 800**	**100 800**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	61	
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	8 157	11 252
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 705	7 559
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 227	8 148
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000
Autres dettes	7 338	13 250
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**81 488**	**98 209**
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	**37 705**	**63 366**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	21 136		21 136	40 742
Chiffres d'affaires Nets	**21 136**		**21 136**	**40 742**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				40
Autres produits			1 011	0
Total des produits d'exploitation			**22 146**	**40 782**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				12
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			30 664	55 248
Impôts, taxes et versements assimilés			115	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146	119
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			25	2
Total des charges d'exploitation			**30 951**	**55 380**
RESULTAT EXPLOITATION			**-8 805**	**-14 598**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				116 000
Intérêts et charges assimilées			134	244
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			**134**	**116 244**
RESULTAT FINANCIER			**-134**	**-116 244**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**-8 939**	**-130 843**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		100 800
Total des charges exceptionnelles		**100 800**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-100 800**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
Total des Produits	**22 146**	**40 782**
Total des charges	**31 085**	**272 425**
RESULTAT NET	**-8 939**	**-231 643**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 37 705,28 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -8 938,87 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 08/01/2015 au 31/12/2015.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation a été retenu en tenant compte de l'évolution favorable du chiffre d'affaires des deux filiales sur l'exercice 2017.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	648		275
TOTAL	**648**		**275**
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	116 000 1 239		
TOTAL	**117 239**		
TOTAL GENERAL	**117 887**		**275**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			275	275
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			648	648
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**923**	**923**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			116 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 239	
TOTAL			**117 239**	
TOTAL GENERAL			**118 162**	**923**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		17		17
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	119	130		249
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**119**	**146**		**265**
TOTAL GENERAL	**119**	**146**		**265**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	130				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**146**				
TOTAL GENERAL	**146**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	100 800			100 800
TOTAL Provisions	**100 800**			**100 800**
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	116 000			116 000
TOTAL Dépréciations	**116 000**			**116 000**
TOTAL GENERAL	**216 800**			**216 800**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	1 239		1 239
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés	25 363	25 363	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	2 111	2 111	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	85	85	
TOTAL GENERAL	**28 798**	**27 559**	**1 239**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	61	61		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 705	3 705		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	4 227	4 227		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000		
Groupe et associés	8 157	8 157		
Autres dettes	7 338	7 338		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**81 488**	**81 488**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	25 363
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**25 363**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**61**

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	96 000	1
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	0	0
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice (1)	20 000	1
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	76 000	1

Commentaires :
Réduction du capital par rachat d'actions.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS SAP	20 000		100.00					127 006	12 581	
SAS PRO	96 000		100.00					6 436	- 2 639	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Néant.

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	**7 500**		**7 500**	**7 500**
109000 ACTION.CAPITAL NON A	*7 500*		*7 500*	*7 500*
Actif immobilisé				
Installations tech., matériel & outillage industriel	**275**	**17**	**258**	
215000 MATERIEL ET OUTILLAG	*275*		*275*	
281500 AMORT.MATERIEL&OUTIL		*17*	*-16*	
Autres immobilisations corporelles	**648**	**249**	**400**	**529**
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	*648*		*648*	*648*
281830 AMORT.MAT.BUREAU &INF		*249*	*-249*	*-119*
Autres participations	**116 000**	**116 000**		
261100 TITRES PART. 2S2P SAP	*20 000*		*20 000*	*20 000*
261200 TITRES PART. 2S2P PRO	*96 000*		*96 000*	*96 000*
296100 PROV.DEPR.TITRES 2S2P SAP		*20 000*	*-20 000*	*-20 000*
296110 PROV DEPRE. TITRE 2S2P PRO		*96 000*	*-96 000*	*-96 000*
Autres immobilisations financières	**1 239**		**1 239**	**1 239**
275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENT	*1 239*		*1 239*	*1 239*
TOTAL (I)	**118 162**	**116 265**	**1 897**	**1 768**
Actif circulant				
Clients et comptes rattachés	**25 363**		**25 363**	**48 890**
418100 CLIENTS FACT. A ETAB	*25 363*		*25 363*	*48 890*
. Fournisseurs débiteurs	**85**		**85**	**16**
401000 FOURNISSEURS	*85*		*85*	*16*
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**2 111**		**2 111**	**2 040**
445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS	*339*		*339*	*1 860*
445670 CREDIT TVA A REPORTER	*1 772*		*1 772*	*20*
445860 TVA S/FACT.NON PARVE				*160*
Disponibilités	**749**		**749**	**3 152**
512100 BANQUE BP	*749*		*749*	*3 152*
TOTAL (II)	**28 308**		**28 308**	**54 097**
TOTAL ACTIF (0 à V)	153 970	116 265	37 705	63 366

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 68 500)	**76 000**	**96 000**
101100 CAPITAL NON APPELE	*7 500*	*7 500*
101300 CAPITAL APPELE VERSE	*68 500*	*88 500*
Report à nouveau	**-211 644**	
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	*-211 644*	
Résultat de l'exercice	**-8 939**	**-231 643**
TOTAL (I)	**-144 583**	**-135 643**
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	**100 800**	**100 800**
151100 PROV.POUR LITIGES	*100 800*	*100 800*
TOTAL (III)	**100 800**	**100 800**
Emprunts et dettes		
. Découverts, concours bancaires	**61**	
518600 BANQUES INTERETS COU	*61*	
Associés	**8 157**	**11 252**
455100 CPT COURANT 2S2P SAP	*8 157*	*11 252*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**3 705**	**7 559**
401000 FOURNISSEURS	*3 705*	*6 599*
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR		*960*
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**4 227**	**8 148**
445870 TVA S/FACT.A ETABLIR	*4 227*	*8 148*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**58 000**	**58 000**
269100 VERMT A AFFCTUER T.SAP N LIB	*10 000*	*10 000*
269200 VERST A EFFECTUER T.PRO N.LIB	*48 000*	*48 000*
Autres dettes	**7 338**	**13 250**
455200 CPT COURANT 2S2P 92 PRO	*7 338*	*13 250*
TOTAL (IV)	**81 488**	**98 209**
TOTAL PASSIF (I à V)	37 705	63 366

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Production vendue services	**21 136**		**21 136**	**40 742**
708800 AUTRES PROD.ACTI.ANN	*21 136*		*21 136*	*40 742*
Chiffre d'affaires Net	21 136		21 136	40 742
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				**40**
791000 TRANSF.CHARGES D'EXP				*40*
Autres produits			**1 011**	**0**
758000 PRODUITS DIV.GESTION			*1 011*	*0*
Total des produits d'exploitation			22 146	40 782
Achats de matières premières et autres approvisionnement				**12**
601000 ACHATS MATIERES PREM				*12*
Autres achats et charges externes			**30 664**	**55 248**
605000 ACH.MATERIEL ET TRAV			*219*	*10*
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT			*645*	*1 198*
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI			*426*	*2 774*
609800 RRRO/ACH. NON AFFECT			*-24*	
611000 DECHARGES			*88*	*490*
613200 LOCATIONS IMMOBILIER			*4 962*	*11 655*
613210 DOMICILIATION				*1 307*
613500 LOCATIONS COPIEUR			*816*	*958*
613510 LOCATION MATERIEL			*90*	*43*
613520 HEBERGEMENT SITE INTERNET			*356*	
615200 ENTRETIEN IMMOBILIER			*15*	*223*
615510 ENTRETIEN MATERIEL			*418*	*345*
616000 PRIMES D'ASSURANCES			*580*	*1 507*
622600 HONORAIRES COMPTABLE			*1 300*	*1 500*
622620 HONORAIRES JURIDIQUES			*5 200*	
622630 HONORAIRE AVOCATS				*10 814*
622640 HONORAIRES DIVERS			*1 022*	*554*
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			*1 120*	*629*
623100 ANNONCES ET INSERTIO			*5 328*	*8 545*
623400 CADEAUX A LA CLIENTE			*65*	*28*
623600 CATALOGUES ET IMPRIM			*1 122*	*22*
623800 POURBOIRES DONS COUR			*29*	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			*1 559*	*6 449*
625600 MISSIONS			*853*	*1 324*
625700 RECEPTIONS			*1 408*	*502*
626000 FRAIS POSTAUX & TELEPHONIQUE			*203*	*950*
626200 TELEPHONE			*1 956*	*3 001*
627800 FRAIS BANCAIRE			*663*	*390*
627810 FRAIS DIVERS				*31*
628100 COTISATIONS			*245*	
Impôts, taxes et versements assimilés			**115**	
635110 TAXE PROFESSIONNELLE			*115*	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			**146**	**119**
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO			*146*	*119*
Autres charges			**25**	**2**
658000 CHARGES DIV.GEST.COU			*25*	*2*
Total des charges d'exploitation			30 951	55 380
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-8 805**	**-14 598**
Dotations financières aux amortissements et provisions				**116 000**
686620 DOT.PROV.IMMO.FINANC				*116 000*
Intérêts et charges assimilées			**134**	**244**
661600 INTERETS BANCAIRES			*134*	*244*
Total des charges financières			134	116 244

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
RESULTAT FINANCIER			**-134**	**-116 244**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-8 939**	**-130 843**
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisio				**100 800**
687500 DOT.PROV.RISQ.& CHAR				*100 800*
Total des charges exceptionnelles				100 800
RESULTAT EXCEPTIONNEL				**-100 800**
Total des Produits			22 146	40 782
Total des charges			31 085	272 425
RESULTAT NET			**-8 939**	**-231 643**

Dotations Immobilisations

Compte 215000 / 281500 — **MATERIEL ET OUTILLAG**

Désignation		Déb am.	Fin am.	Val. résiduel.	Base amort.	M	Dur	Taux	Dotation	Exceptionnel	Total amorti	Valeur nette	Sortie	Dérogatoire	Reprise déro.
0001 SOUFFLEUR A DOS	E	13/09/16	12/09/21		141,66	L	60	20,000	8,50		8,50	133,16			
0002 TRONCONEUSE	E	13/09/16	12/09/21		133,33	L	60	20,000	8,00		8,00	125,33			
TOTAL 215000 / 281500					**274,99**				**16,50**		**16,50**	**258,49**			

Compte 218300 / 281830 — **MAT.BUREAU & INFORMATIQUE**

Désignation	Déb am.	Fin am.	Val. résiduel.	Base amort.	M	Dur	Taux	Dotation	Exceptionnel	Total amorti	Valeur nette	Sortie	Dérogatoire	Reprise déro.
0001 ORDINATEUR	01/02/15	31/01/20		648,33	L	60	20,000	129,67		248,53	399,80			
TOTAL 218300 / 281830				**648,33**				**129,67**		**248,53**	**399,80**			

TOTAL	**923,32**	**146,17**	**265,03**	**658,29**

Rapport de gestion de la SAS 2S2P, actionnaire unique de la société 2S2P SAP

Le présent rapport est communiqué aux actionnaires de la société 2S2P pour qu'il soit examiné
Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui sont soumis à votre examen.
L'exercice a débuté le 1er janvier 2016.
Les actes accomplis avant cette période ont été repris par la société.

I – Activité de 2S2P SAP

1.1 Activité au cours de l'exercice écoulé

Ce deuxième exercice est en réalité celui de notre année 1, après avoir subi des turbulences très importantes qui pouvaient mettre la société en danger.

La clientèle s'est développée au cours des mois régulièrement avec un bond en septembre.

La société a très peu d'immobilisations.

Le chiffre d'affaires de 2S2P SAP est de 127006€ il se répartit entre les principales activités suivantes :
65% pour les prestations de ménage et repassage,
24% pour le jardinage,
8,5% pour le soutien scolaire, sorties d'école, garde d'enfants.

A fin 2016, nous salarions 13 intervenants en CDI à temps partiel, équivalant à 4,15 TP.
47 clients dont 41 réguliers et 6 ponctuels pour 5180 heures facturées à fin décembre 2016.
Au prorata du CA, 2S2P SAP supporte 39800 € de charges (location, communication, voyages déplacements, téléphone).

L'activité sous notre nouveau nom commercial, les Z à Dom est désormais lancée :
Distribution de nos nouveaux flyers mi-janvier 2016.
Notre plan de communication est clé :
Publicité dans la presse locale, distribution de nos flyers chez les commerçants et les particuliers, mise à jour de notre site, animation de notre page facebook, participation à l'association des commerçants de Sèvres et présence dans les pages jaunes sur plusieurs communes.

1.2 Perspectives

Il existe des besoins manifestes sur Sèvres et les communes environnantes.
Le CA de la filiale SAP provient de clients réguliers et donc satisfaits. Il progresse au cours des mois.
L'activité ménage/ repassage représente plus de la moitié de notre CA, cette activité reste prépondérante et récurrente.
Le jardinage est en deuxième position avec un intervenant à mi-temps sur une grosse co propriété qui exécute aussi du petit jardinage ponctuel dont le CA et la marge sont plus intéressants.

Les sorties d'école/ garde d'enfants et soutien scolaire ont pris leur place en troisième position.
Ces prestations vont se développer au fur et à mesure.

Nous sommes payées par l'ensemble des clients aux échéances convenues (quasiment pas d'impayés à ce jour). Tous nos intervenants et tous nos créanciers sont réglés.

La qualité des intervenants est reconnue (compétence, formation et motivation) avec une réelle envie de travailler.

Nous sommes à fin mai dans le trend des objectifs fixés pour 2017 à un CA supérieur à 200000€.

Pour ces raisons la société, plus exactement le groupe, recrutera une personne supplémentaire en CDI dans le courant du second semestre 2017 : Valérie de Dreuille pour assurer une fonction commerciale au sein de la 2S2P SAP, fonction qui sera refacturée à 2S2P PROF proportionnellement au chiffre d'affaires réalisés par les filiales. Cette rémunération restera raisonnable et adaptée à la situation de la société mais ne pourra être inférieure à 2000€ net mensuel. Egalement il faudra envisager une augmentation de Marie Pierre Huppert dont la rémunération est de 600€ net à mi-temps.

II – Présentation des comptes annuels et du résultat de l'exercice 2016 de 2S2P SAP

Résultat d'exploitation :

Le résultat est positif de 12699€

Chiffre d'affaires :

Il est de 127006 euros. La décomposition du CA a été présentée au 1. 1 Activité

Charges d'exploitation :

Les 119787 euros, représentent les dépenses incluant les dépenses courantes de l'activité (loyer, communication, déplacements, téléphone) et les salaires des intervenants.

Les frais et charges de personnel s'élèvent à 74493€ soit plus de la moitié du CA, mais ce ratio est lié à l'activité de 2S2P qui est une activité de services à la personne.

Le Chiffre d'affaire réalisé sur 2016 et la diminution des dotations aux provisions et charges de création permettent même un résultat positif de 12699€.

Résultat financier

Le résultat financier, est de -119 €

Résultat courant avant impôts est de 12581€ au lieu de -56800€ en 2015.

III- Informations sur les délais de paiement

En application des textes, il s'agit de « la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ». Les fournisseurs sont pris globalement, et la notion de décomposition se réfèrerait à la date d'échéance.

Exercice	Solde Dettes Fournisseurs à 30 j	Solde Dettes Fournisseurs à 60 j	Solde Dettes Fournisseurs à 90 j	Solde Dettes Fournisseurs à 120 j
31/12/2016	1676,39	néant	288,80	1375,32

VDD

IV – Recherche et développement

La société n'a pas développé d'activité en matière de recherche et développement

V – Conventions

Avec la société mère 2S2P

Un compte courant non rémunéré existe au sein de la société mère afin de lui permettre d'acquitter les charges qui sont ensuite refacturées à hauteur de 95% à la société.

Avec 2S2P PRO

Il n'existe aucun lien capitalistique entre la société et 2S2P PRO. Nous avons été conduit à la création d'un « compte courant » de 28660 € au sein de la société.

VI – Rapports du Commissaire aux comptes

Le rapport général du Commissaire aux comptes dont vous allez prendre connaissance est tenu à votre disposition. Lecture vous en sera donnée lors de l'assemblée générale.

L'année 2017 est primordiale pour favoriser le développement. L'exercice 2018 sera selon moi déterminant de l'installation de la société qui aura alors à peine 3 ans.

Les perspectives de développement sont là : la population du secteur géographique est une population en demande, nos intervenants n'ont pas un domicile très éloigné du secteur et manifestement sont satisfaites de travailler au sein de la société. Nos tarifs prévoient une marge brut intéressante de 42% adaptée à la population et à la qualité du service. Nous allons essayer de développer de nouveaux services, ou des services plus spécifiques qui devraient augmenter la rentabilité de notre activité.

Pour 2S2P présidente de la société 2S2P SAP

Valérie de Dreuille, présidente représentante légale de 2S2P

V. de Dreuille

RAPPORT DE LA PRESIDENCE SUR L'ACTIVITE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2016

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Vous trouverez, ci-joint, les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui sont soumis à votre examen. L'exercice a débuté le 1er janvier 2016.

Conformément à la législation et aux statuts de 2S2P, les documents nécessaires à votre information vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais prescrits.

I – Activité de 2S2P

1.1 Activité au cours de l'exercice écoulé

L'activité de 2S2P qui est une holding dépend uniquement de l'activité de ses filiales à 100% que sont 2S2P SAP et 2S2P PRO.

Le chiffre d'affaires de 2S2P résulte de la facturation des services rendus aux filiales.

Les comptes ne sont pas consolidés.

L'activité présentée au cours de l'exercice 2016 est donc l'activité réalisée par les deux filiales pour lesquelles un rapport de gestion spécifique est présenté.

2016 est notre deuxième exercice au sens juridique mais au sens commercial, 2016 est véritablement notre année 1.
L'activité a été redimensionnée dans un nouveau cadre, nous avons réalisé 133441,90 € de CA en 2016.
Progression du CA tout au long des mois de l'année 2016 avec un nouveau palier franchi en septembre.

L'approche différente qui a été entreprise par 2S2P, connue maintenant commercialement sous la bannière LES Z A DOM, lui a permis de se démarquer des pratiques des grandes enseignes et d'offrir un service de proximité et surtout d'écoute importante des besoins de la clientèle avant de proposer un service adapté.
Le recrutement et la formation des salariés des filiales sont également effectués sous cet angle d'approche et nous faisons en sorte que le personnel recruté n'ait pas de longues distances à faire.
Notre plan de communication est calé avec la presse locale, la distribution de flyers s'effectue régulièrement, une présence physique régulière auprès des commerçants, marchés, écoles, grands magasins, notre site internet, notre page Facebook et une présence sur les pages jaunes.

Des honoraires supplémentaires se sont poursuivis sur 2016 (avocat, frais d'actes, CAC).
Ils devraient diminuer fortement en 2017.

La trésorerie provenant des apports de capital social, et de l'activité des filiales ont permis le paiement des salaires et de toutes les charges d'exploitation, une rémunération de 800€ brut mensuel a pu être versée depuis mai 2016. Il faut songer à une deuxième rémunération plus conséquente pour le deuxième semestre 2017 et si possible une augmentation de la première rémunération.

1.2 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Axeo a revendu notre zone Sèvres/Meudon/Chaville/Ville d'Avray en début d'année 2017.

VdD

1.3 Perspectives

Le groupe emploie 4,66 équivalents temps plein au 30 avril 2017. Il n'y a aucun salarié au sein de la holding 2S2P et aucun dirigeant rémunéré.

Les perspectives d'exploitation nous permettent d'être raisonnablement optimistes compte tenu du secteur géographique dans lequel les sociétés sont implantées et c'est ce qui justifie notre confiance bien que l'activité soit très concurrentielle.

Le développement impose actuellement des frais de personnel supplémentaires qui vont donc influer sur le résultat d'exploitation de la holding et des deux filiales avant que les effets positifs du développement puissent être enregistrés.

Il existe un potentiel manifeste sur Sèvres et les communes environnantes.
Nous avons renforcé nos actions de communication et de présence terrain sur l'ensemble de notre territoire :
Dans la presse locale,
Association des commerçants,
Mise à jour de notre site,
Animation de notre page Facebook,
Distributions de flyers dans les BAL et dépôts chez les commerçants,
Vitrophanie sur nos vitres.

Le CA des filiales provient de clients réguliers qui progresse (50 clients réguliers et 10 ponctuels à fin mai 2017) et le « bouche à oreille » dans notre secteur d'activité est important.

Nous sommes payées par l'ensemble des clients (très peu d'impayés à ce jour), nos intervenants et tous nos créanciers sont réglés.

Pour ces raisons la société, plus exactement le groupe, recrutera une personne supplémentaire en CDI dans le courant du second semestre 2017 : Valérie de Dreuille pour assurer une fonction commerciale au sein de la 2S2P SAP, fonction qui sera refacturée à 2S2P PROF proportionnellement au chiffre d'affaires réalisé par les filiales. Cette rémunération restera raisonnable et adaptée à la situation de la société mais ne pourra être inférieure à 2000€ net mensuel. Egalement il faudra envisager une augmentation de Marie Pierre Huppert dont la rémunération est de 600€ net à mi-temps.
Toutefois, en fonction des résultats de fin d'année, une prime exceptionnelle pourra être accordée et versée sur décembre 2017.

Une prime de bilan pourra aussi leur être versée, si le résultat net d'exploitation est positif sur les sociétés 2S2P SAP et 2S2P professionnelle.
La prime sera versée en 2018.

1.4 *Activité et résultats des 2 filiales de 2S2P SAP et 2S2P PRO*

Les comptes sociaux de ces sociétés vous sont communiqués en même temps que les comptes de 2S2P.

Pour 2S2P SAP, résultat de 12581 euros et pour 2S2P PROFESSIONNEL, perte de 2638,63 euros.

II – Présentation des comptes annuels et des pertes de l'exercice 2016 de 2S2P

Les comptes annuels de 2S2P sont présentés selon les mêmes méthodes que pour les 2 filiales.

La lecture qui doit être faite n'est pas celle d'une société classique ayant une exploitation commerciale ou de service, mais celle d'une société holding animatrice de ses filiales.

Résultat d'exploitation :

Les charges qui ne sont pas propres à chaque structure mais portent sur le « groupe » ont été réparties entre les 3 sociétés au prorata de leur chiffre d'affaires respectif.
Le résultat est négatif de 8805 €.

Chiffre d'affaires :
La refacturation aux filiales correspond au Chiffre d'affaires de 21 136€ de 2S2P. La refacturation a été faite à hauteur de 95% pour 2S2P SAP et de 5% pour 2S2P PRO.

Charges d'exploitation :
Les 30951 euros représentent les dépenses incluant les dépenses courantes de l'activité (loyer, communication, déplacements, téléphone) mais également des frais importants d'honoraires d'avocats (5200€).

Résultat financier
Le résultat financier est négatif à 134€.

Résultat courant avant impôts est de -8939€.

La charge exceptionnelle de 100.800 € correspond toujours à la provision pour litige avec AXEO. La provision n'est pas passée à hauteur de 100% du risque mais sur la base du montant minimum forfaitaire par franchise et pour une durée de 7 ans, ce qui constitue un risque moyen, raisonnablement provisionné. Nous pensons pouvoir réduire cette provision sur 2017.

Le résultat d'exploitation ne peut provenir que de services qui pourraient être rendu par 2S2P à ses filiales, dans les conditions de facturation particulièrement encadrées par la législation.

Le résultat net viendra des dividendes des filiales ce qui prendra du temps en raison des déficits de celles-ci.

Les provisions pour dépréciation de titre pourront être reprises en 2017 si l'exploitation des filiales le permet.

Au-delà de la situation de la holding, c'est la situation des filiales qui doit être prise en compte.

La société 2S2P SAP détient un compte courant de 8157 € et 2S2P PRO un compte courant de 7338 € au sein de la société.

III – Affectation du résultat

Il vous est demandé d'affecter la perte de 8 939 € en report à nouveau.

IV – Dividendes antérieurs et Dépenses somptuaires

L'exercice 2016 représente le 2ème exercice social, la référence aux dividendes dans le rapport de gestion est inscrite pour répondre aux conditions de l'article 243 bis du code général des impôts, mais elle est sans objet ici.
De plus, le déficit enregistré au cours de l'exercice ne permet aucune distribution aux associés.

VdD

En ce qui concerne les dépenses dites somptuaires, les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts. En conséquence, il vous est proposé de constater l'absence de dépenses et charges somptuaires visées à l'article 39,4 dudit code.

V – Participations autres que celles des filiales

2S2P ne détient aucune participation dans une autre société et n'en contrôle aucune, à l'exception des filiales.
La société a racheté les parts sociales de l'actionnaire exclu pour les annuler. Les voix dont étaient assorties ces parts sont neutralisées. Acquisition ou cession de participation, de contrôle ou de filiales : NEANT
Actions d'autocontrôle : NEANT

VI- Informations sur les délais de paiement
En application des textes, il s'agit de « la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ». Les fournisseurs sont pris globalement, et la notion de décomposition se réfèrerait à la date d'échéance.

Exercice	Solde Dettes Fournisseurs à 30 j	Solde Dettes Fournisseurs à 60 j	Solde Dettes Fournisseurs à 90 j	Solde Dettes Fournisseurs à 120 j
31/12/2016	884,46	288,48	288,48	2158,85
31/12/2015	4638,89	243,00	243,00	1458,00

VII – Recherche et développement

La société n'a pas développé d'activité en matière de recherche et développement.

VIII – Conventions réglementées et conventions entre la holding et les filiales

Conventions entre 2S2P et la Présidente ou des actionnaires détenant plus de 10% du capital

Aucune convention réglementée n'a été signée au cours de ce premier exercice et aucune convention dite « normale » relevant de l'activité de la société n'a été non plus conclue avec la Présidente ni avec un associé détenant plus de 10% du capital social ou des droits de vote.

Conventions entre la holding et les filiales ou entre les filiales.

La holding détenant 100% du capital social de chacune des filiales, les charges communes sont refacturées aux filiales au prorata de leur chiffre d'affaires.

Des flux de trésorerie inscrits en compte courant existent des filiales vers la holding. Il y a également un compte courant de la société 2S2P PRO vers 2S2P SAP qui figure dans les comptes des filiales et dans leur rapport de gestion respectif.

IX– Rapports du Commissaire aux comptes

Le rapport général du Commissaire aux comptes dont vous allez prendre connaissance est tenu à votre disposition. Lecture vous en sera donnée lors de l'assemblée générale.

Le rapport spécial sur les conventions réglementées indique qu'il n'a pas été porté à sa connaissance de convention réglementées entre la société et sa Présidente et entre la société et un actionnaire détenant plus de 10% du capital social et des droits de vote.

X – Information sur les capitaux propres

Les capitaux propres restent négatifs.

XI – Libération du capital social

Il reste du capital social à libérer au sein de 2 S2P à hauteur de 7500 €. Ce capital sera libéré au cours de l'exercice.

En revanche, 2S2P ne peut encore libérer le solde du capital de ses filiales compte tenu de la situation enregistrée au cours de l'exercice 2016.

XII– Renouvellement du mandat de la Présidence et Rémunération de la Présidente

Le mandat de la Présidence vient à expiration à la présente assemblée. Il vous est proposé de renouveler de nouveau le mandat de Présidente de Valérie de Dreuille pour une durée d'une année conformément aux statuts.

Le mandat de la Présidente n'a pas été rémunéré au cours de l'année 2016. Il vous sera demandé d'acter que le mandat n'est pas rémunéré à la date de rédaction du présent rapport mais qu'il pourra l'être si l'exploitation au cours de l'année 2017 permet de le rémunérer.

Les frais engagés par la Présidente lui sont remboursés sur justificatif. L'indemnité kilométrique est remboursée selon le barème fiscal prévu selon la puissance du véhicule et le kilométrage effectué.

Les résolutions qui vous sont proposées traduisent le présent rapport et je souhaite qu'elles reçoivent votre approbation.

La Présidente.

V. de Dreuille

Certifié conforme
le 24/07/17
V. de Dreuille

2S2P
SAS au capital de 76.000 €,
2, allée d'Issy 92130 Issy les Moulineaux
RCS Nanterre n° 808 912 364

Le 28 juin 2017, à 18h30 heures, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire au lieu du principal établissement 7, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres, sur convocation qui leur a été faite individuellement le 13 juin 2017.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents ainsi que par le mandataire de l'actionnaire non présent.

L'assemblée est présidée par Valérie de DREUILLE présidente

Madame Marie-Pierre HUPERT est désignée secrétaire de la séance.

La présidente communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 6 actionnaires, représentant les 76.000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés, à savoir :

Monsieur Alain CLERGEOT.....20.000 € soit 20.000 actions
Madame Juliette OLLIER née NYS.....20.000 € soit 20.000 actions
Représentée par son conjoint, Monsieur Bertrand OLLIER
Madame Valérie de DREUILLE née LAVERNY.....15.000 € soit 15.000 actions
Monsieur Amaury de DREUILLE .....15.000 € soit 15.000 actions
Madame Marie Pierre Huppert née MEZAILLE .....5.000 € soit 5.000 actions
Monsieur Didier FROT.....1.000 € soit 1.000 actions

L'assemblée peut valablement délibérer dans les conditions requises pour les assemblées ordinaires.

Monsieur Stéphane PRACHE, représentant la société commissaire aux comptes, qui a été régulièrement convoquée, est excusé.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par la présidente:

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- la copie de la lettre de convocation adressée sous la forme recommandée au commissaire aux comptes avec le récépissé postal ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la présidente et les rapports de gestion des filiales ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées pour 2S2P et ses 2 filiales ;
- les rapports du commissaire aux comptes pour 2S2P et les 2 filiales ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La présidente déclare que les documents requis ont été tenus à disposition ou adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La présidente rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente de la Société
- Rapports de gestion des filiales 2S2P SAP et 2S2P PROFESSIONNEL
- Rapports du commissaire aux comptes
- Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce
- Examen et approbation des comptes sociaux du 2ème exercice clos le 31/12/2016 et quitus à la Présidente
- Affectation du résultat de l'exercice
- Constat de l'absence de conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce
- Constat de l'absence de dividendes versés pour cause de création de la société en 2015
- Constatation par l'assemblée des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du cgi
- Renouvellement du mandat de la Présidence
- Rémunération du mandat de la Présidence
- Pouvoirs

Puis lecture est donnée des rapports de la présidente, des rapports du commissaire aux comptes (et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

1e Résolution

L'assemblée générale :
- après avoir entendu lecture du rapport de gestion annuel de la Présidente sur l'activité de la société et les comptes sociaux clos le 31 décembre 2016 ;
- après avoir entendu lecture des rapports de gestion établis par la société actionnaire unique des sociétés 2S2P SAP et 2S2P PRO sur l'activité et les comptes annuels de ces dernières pour le même exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- après avoir entendu lecture des rapports du commissaire aux comptes des 3 sociétés ;
- après avoir entendu les rapports sur les conventions entre la société et ses filiales ;

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par une perte comptable de 8939 € et approuve les opérations traduites dans les comptes annuels et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2e Résolution

L'assemblée générale ratifie les conventions de trésorerie conclues entre la société mère et ses filiales ainsi qu'entre les sociétés dites sœurs 2S2P SAP et 2S2P PRO.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3e Résolution

L'assemblée décide d'affecter la perte de 8939 € en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4e Résolution
L'assemblée donne en conséquence des résolutions précédentes quitus à la Présidente de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5e Résolution
En application de l'article 223 *quater* du CGI, l'assemblée constate qu'il n'a pas été enregistré au cours de l'exercice 2016 de somme au titre de dépenses ou charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39,4 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

6e Résolution
En application de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée prend acte de ce qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre de l'exercice précédent constituant le premier exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

7e Résolution
L'assemblée prend acte de ce qu'il n'a pas été conclu de conventions entrant dans le champ de l'article L 227-10 et de l'article L 227-11 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8e Résolution
L'assemblée décide de renouveler le mandat de Présidente exercé par Madame Valérie de DREUILLE pour une durée d'un an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

9e Résolution
L'assemblée, compte tenu du démarrage de la société et des résultats cumulés, décide qu'aucune rémunération ne sera versée pendant l'année 2017 et remercie la Présidence de continuer à exercer le mandat dans ces conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

10e Résolution
L'assemblée décide que le mandat de la Présidence sera rémunéré en 2017 dans les conditions et selon les modalités suivantes :

La situation sera revue au cours du deuxième semestre 2017 comme indiqué dans le rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

11e Résolution
L'assemblée ratifie le projet de développement et les orientations de la Présidente, exposés dans le rapport et développés en assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

12e Résolution
Tout pouvoir est donné à la Présidente ou à toute personne qu'elle délèguera à l'effet d'effectuer les formalités de dépôt et publicité qui seraient requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et les actionnaires pour servir et valoir ce que de droit.

L'assemblée est clôturée à 20h20 h et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et tous les actionnaires :

Actionnaires : **Prénom - NOM**	**Signatures :** **Actionnaire ou mandataire**
Monsieur **Alain CLERGEOT**	P/o V. de Dreuille
Madame **Juliette OLLIER**	P/o
Madame **Valérie de DREUILLE** Et es qualité de Présidente	V. de Dreuille
Monsieur **Amaury de DREUILLE**	
Madame **Marie Pierre HUPPERT**	
Monsieur **Didier FROT**	

Liasse IS RN

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2017

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
[illegible]				Régime réel normal	X
[illegible]					
[illegible] art. 209-I-2 (entreprises de transport maritime), cocher la case					
[illegible] n° 2065-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
[illegible] pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
[illegible] au dépôt de la déclaration,					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
2S2P 2 ALLEE D'ISSY 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX SIRET 8 0 8 9 1 2 3 6 4 0 0 0 2 9	**Mél :**
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Nettoyage courant des bâtiments	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% | Bénéfice imposable à 15% | Déficit 8 939

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater* X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SOFIMEC 73 AVENUE FOCH 94100 SAINT MAUR DES FOSSES **Tél:** 01.42.83.16.40	**Tél:**
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: ***N° d'agrément du CGA*** **Tél:**	**Identité du déclarant:** Date: 20042017 Lieu: ISSY-LES-MOULINEAUX Qualité et nom du signataire: Signature:

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2017

I - RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ENTRE ASSOCIÉS ET ÉTATS SOCIAUX - ANALYSE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

II - RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AU GÉRANT DE CERTAINES SOCIÉTÉS (voir notice ou formulaire spécial du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL: Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
ALAIN CLERGEOT 9 RUE DE NIEL 75017 PARIS	20000						
MARIE PIERRE HUPPERT 19 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY	5000	2016			1 488		
AMAURY DE DREUILLE 2 ALLEE D'ISSY 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	15000						
VALERIE DE DREUILLE 2 ALLEE D'ISSY 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	15000	2016			2 301		
DIDIER FROT 1 RUE SAINT JAMES 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	1000						
VINCENT NYS 1025 ALLEE DES JONQUILLES VILLA LE LENTURO 62780 COQ	20000						

III - ADRESSES

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

IV - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 16%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2017)

Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice
du
au

Désignation de l'entreprise 2S2P

Adresse 2 ALLEE D'ISSY 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6) 6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficaire (toutes taxes comprises)	10 65
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 408
Total	1 473

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2016 . . (total col. 9 + total col. 10) 10	1 473	- de l'exercice . . 2016 . . 10	
- de l'exercice précédent 10	531	- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire

À ISSY-LES-MOULINEAUX, le 20042017

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① **BILAN — ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 2S2P — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 2 ALLEE D'ISSY 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 0 8 9 1 2 3 6 4 0 0 0 2 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31 12 2016

		Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA	7 500		7 500
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	275	AS 17	258
	Autres immobilisations corporelles	AT	648	AU 249	400
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	116 000	CV 116 000	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	1 239	BI	1 239
	TOTAL (II)	BJ	118 162	BK 116 265	1 897
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	25 363	BY	25 363
	Autres créances (3)	BZ	2 196	CA	2 196
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	749	CG	749
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	28 308	CK	28 308
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	153 370	IA 116 265	37 705

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * | Immobilisations : | Stocks | Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise 2S2P

Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 68 500)	DA	76 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(211 644)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(8 939)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(144 583)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	100 800
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	100 800
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	61
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 157
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 705
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 227
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	58 000
	Autres dettes	EA	7 338
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	81 488
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	37 705
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont: Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont: Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont: Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	81 488
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	61

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Ernoult-comptables janvier 2017 - Eds présentation

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 2S2P

Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue – services *	FG	21 136	FH		FI	21 136
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	21 136	FK		FL	21 136
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 011
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**					FR	22 146
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	30 664
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	115
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	146
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	25
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**					GF	30 951
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(8 805)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	134
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	134
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(134)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(8 939)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SARL Ernst&Young-comptables janvier 2017 - Eid exportation

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2S2P

Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 146
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	31 085
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(8 939)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont Crédit bail mobilier *	HP	
	(3) Dont Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 *bis* du C G I.)	HX	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise 2S2P

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des cessions)*

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG	KH	KI
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre – Dont Composants L9	KJ	KK	KL
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui – Dont Composants M1	KM	KN	KO
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions – Dont Composants M2	KP	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels – Dont Composants M3	KS	KT	KU 275
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	KW	KX
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY	KZ	LA
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB 648	LC	LD
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK	LL	LM
	TOTAL III	LN 648	LO	LP 275
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U 116 000	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T 1 239	1U	1V
	TOTAL IV	LQ 117 239	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG 117 887	ØH	ØJ 275

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO	LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK 275	ML 275
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 648	MU 648
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF
	TOTAL III	IY	NG	NH 923	NI 923
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ	ØX	ØY 116 000	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F 1 239	2G
	TOTAL IV	I3	NJ	NK 117 239	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL 118 162	ØM 923

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Edit préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2S2P

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise 2S2P

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	17	QB		QC	17
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	119	QM	130	QN		QO	249
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	119	QV	146	QW		QX	265
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	119	ØP	146	ØQ		ØR	265

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables, janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2017

Désignation de l'entreprise 2S2P

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	100 800	4B		4C		4D	100 800
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	100 800	TV		TW		TX	100 800
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U	116 000	9V		9W		9X	116 000
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	116 000	TY		TZ		UA	116 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	216 800	UB		UC		UD	216 800
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	— financières			UG		UH			
	— exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 2S2P

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 239	UV		UW	1 239
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	25 363		25 363		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 111		2 111		
	État et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques – Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	85		85		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	28 798	VU	27 559	VV	1 239
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	61	61		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 705	3 705		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 227	4 227		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	58 000	58 000		
Groupe et associés (2)		VI	8 157	8 157		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 338	7 338		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	81 488	VZ 81 488		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 2S2P | Formulaire déposé au titre de l'IR | E T | Néant ☐* | Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WA
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			WC
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			XE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)	XX			XW
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8
		- imposées au taux de 0 %						ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme						WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
							TOTAL I	WR

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE | WS | 8 939

	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV
		- imposées au taux de 0 %						WH
		- imposées au taux de 19 %						WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.							ZY
	Majoration d'amortissement *							XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3		
		Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			
					Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
					Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
					Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
						PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z I		XG
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2
							TOTAL II	XH

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XL	
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO

8 939	
8 939	
8 939	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Ensemble comptable - Janvier 2017 - Ent individuelle

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N°2058-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise 2S2P — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	115 643
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	115 643
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	8 939
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	124 582

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) — XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 2S2P — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(231 643)	Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
TOTAL I	ØF	(231 643)	Report à nouveau	ZG	(231 643)
			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	(231 643)

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous traitance	YT	307
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	6 224
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	8 642
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	15 490
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	30 664
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW	115
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	YX	115
TVA	– Montant de la TVA collectée	YY	8 148
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	5 375
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *	ØZ	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS	
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0	YP	
	– Effectif affecté à l'activité artisanale	RL	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH	

RÉGIME DE GROUPE *						
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
		Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
		Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 2S2P

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

			Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (1) (11)			(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Expert-Comptables Janvier 2017 - État préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 2S2P

Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C-SD 201

Designation de l'entreprise : 2S2P

Néant [x] *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-①-⑥
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies-0* du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le resultat de l'exercice (article 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1						
	N 2						
	N 3						
	N 4						
	N 5						
	N 6						
	N 7						
	N 8						
	N 9						
	N 10						

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 2S2P

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016 Durée en nombre de mois 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :
SIREN : **Dénomination :**

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T I P P	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330 CVAE pour les multi établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC SD et 1329 DEF)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	BV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	/ /
	GZ	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE portées en ligne OU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2017

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 8 0 8 9 1 2 3 6 4 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2S2P

ADRESSE (voie) 2 ALLEE D'ISSY

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY-LES-MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	7	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	96000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CLERGEOT Prénom(s) ALAIN
Nom marital % de détention 20,83 Nb de parts ou actions 20000
Naissance: Date 26/11/1956 N° Département 75 Commune PARIS Pays
Adresse : N° 9 Voie RUE DE NIEL
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays

Titre (2) M Nom patronymique DE DREUILLE Prénom(s) AMAURY
Nom marital % de détention 15,62 Nb de parts ou actions 15000
Naissance: Date 12/11/1954 N° Département Commune MOULINS Pays
Adresse : N° 2 Voie ALLEE D'ISSY
Code Postal 92130 Commune ISSY-LES-MOULINEAUX Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N°2059-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

2S2P

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Mme — Nom patronymique LAVERNY — Prénom(s) VALERIE
Nom marital DE DREUILLE — % de détention 15,63 — Nb de parts ou actions 15000
Naissance: Date 16/02/1962 — N° Département 92 — Commune BOULOGNE BILLANCOURT — Pays
Adresse : N° 2 — Voie ALLEE D'ISSY
Code Postal 92130 — Commune ISSY-LES-MOULINEAUX — Pays

Titre (2) M — Nom patronymique NYS — Prénom(s) VINCENT
Nom marital — % de détention 20,83 — Nb de parts ou actions 20000
Naissance: Date 15/09/1958 — N° Département — Commune ROUBAIX — Pays
Adresse : N° 1025 — Voie ALLEE DES JONQUILLES VILLA LE LENTURO
Code Postal 62780 — Commune CUCQ — Pays

Titre (2) Mme — Nom patronymique NYS — Prénom(s) JULLIETTE
Nom marital OLLIER — % de détention 20,83 — Nb de parts ou actions 20000
Naissance: Date 17/05/1960 — N° Département — Commune ROUBAIX — Pays
Adresse : N° 22 — Voie RUE PIERRE ET MARIS CURIE
Code Postal 78140 — Commune VELIZY-VILLACOUBLAY — Pays

Titre (2) — Nom patronymique — Prénom(s)
Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions
Naissance: Date — N° Département — Commune — Pays
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Titre (2) — Nom patronymique — Prénom(s)
Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions
Naissance: Date — N° Département — Commune — Pays
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Titre (2) — Nom patronymique — Prénom(s)
Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions
Naissance: Date — N° Département — Commune — Pays
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Titre (2) — Nom patronymique — Prénom(s)
Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions
Naissance: Date — N° Département — Commune — Pays
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

SAGE Experts-comptables, janvier 2017 - Etat individuel

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 8 0 8 9 1 2 3 6 4 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2S2P

ADRESSE (voie) 2 ALLEE D'ISSY

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY-LES-MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAFIE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

F.-M. RICHARD
& ASSOCIÉS
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

2S2P

2, allée d'Issy

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2S2P, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe des règles et méthodes comptables de l'annexe qui rappelle le contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de la continuité de l'exploitation.

- Il est par ailleurs rappelé dans l'annexe l'existence d'une provision pour litige. Sur la base des informations disponibles, nous avons examiné la situation conduisant à l'évaluation du risque et avons apprécié le bien-fondé du montant provisionné.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 12 juin 2017

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE *Stéphane PRACHE*

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	7 500		7 500	7 500
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	275	17	258	
Autres immobilisations corporelles	648	249	400	529
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	116 000	116 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 239		1 239	1 239
TOTAL (I)	**118 162**	**116 265**	**1 897**	**1 768**
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	25 363		25 363	48 890
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	85		85	16
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 111		2 111	2 040
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	749		749	3 152
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	**28 308**		**28 308**	**54 097**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	**153 970**	**116 265**	**37 705**	**63 366**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 68 500)	76 000	96 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-211 644	
Résultat de l'exercice	-8 939	-231 643
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**-144 583**	**-135 643**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	100 800	100 800
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	**100 800**	**100 800**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	61	
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	8 157	11 252
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 705	7 559
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 227	8 148
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000
Autres dettes	7 338	13 250
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**81 488**	**98 209**
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	**37 705**	**63 366**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	21 136		21 136	40 742
Chiffres d'affaires Nets	**21 136**		**21 136**	**40 742**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				40
Autres produits			1 011	0
Total des produits d'exploitation			**22 146**	**40 782**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				12
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			30 664	55 248
Impôts, taxes et versements assimilés			115	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146	119
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			25	2
Total des charges d'exploitation			**30 951**	**55 380**
RESULTAT EXPLOITATION			**-8 805**	**-14 598**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				116 000
Intérêts et charges assimilées			134	244
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			**134**	**116 244**
RESULTAT FINANCIER			**-134**	**-116 244**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**-8 939**	**-130 843**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		100 800
Total des charges exceptionnelles		**100 800**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-100 800**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
Total des Produits	**22 146**	**40 782**
Total des charges	**31 085**	**272 425**
RESULTAT NET	**-8 939**	**-231 643**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 37 705,28 euros
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -8 938,87 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 08/01/2015 au 31/12/2015.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation a été retenu en tenant compte de l'évolution favorable du chiffre d'affaires des deux filiales sur les quatre premiers mois de l'exercice 2017.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			275
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	648		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**648**		**275**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	116 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 239		
TOTAL	**117 239**		
TOTAL GENERAL	**117 887**		**275**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			275	275
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			648	648
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**923**	**923**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			116 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 239	
TOTAL			**117 239**	
TOTAL GENERAL			**118 162**	**923**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		17		17
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	119	130		249
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**119**	**146**		**265**
TOTAL GENERAL	**119**	**146**		**265**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	130				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**146**				
TOTAL GENERAL	**146**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	100 800			100 800
TOTAL Provisions	**100 800**			**100 800**
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	116 000			116 000
TOTAL Dépréciations	**116 000**			**116 000**
TOTAL GENERAL	**216 800**			**216 800**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 239		1 239
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	25 363	25 363	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	2 111	2 111	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	85	85	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**28 798**	**27 559**	**1 239**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	61	61		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 705	3 705		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	4 227	4 227		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 000	58 000		
Groupe et associés	8 157	8 157		
Autres dettes	7 338	7 338		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**81 488**	**81 488**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	25 363
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**25 363**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**61**

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	96 000	1
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	0	0
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice (1)	20 000	1
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	76 000	1

Commentaires :
Réduction du capital par rachat d'actions.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS SAP	20 000		100.00					127 006	12 581	
SAS PRO	96 000		100.00					6 436	- 2 639	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Néant.